



COVID-19 ET ELECTIONS

La pandémie de coronavirus, COVID-19, a entraîné des défis sociaux, politiques et économiques sans précédent à l'échelle mondiale. Conscients de l'importance de faire face à cette nouvelle réalité, chez IDEA International nous avons commencé une série d'études, d'articles et d'analyses dans le but de comprendre l'impact de la pandémie sur les processus électoraux et de fournir des éléments permettant aux décideurs et aux citoyens de prendre des mesures respectueuses de la démocratie. Ainsi, à partir du site web de l'Institut, une [section spéciale intitulée COVID-19 et la démocratie](#) a été créée pour analyser les processus de décision politique aux niveaux local, national et mondial, ainsi que l'impact de ces décisions sur les élections et leur influence sur la gouvernance.

Fin avril 2020, les processus nationaux, infranationaux et/ou référendaires ont été reportés dans 68 pays et territoires du monde entier, tandis que dans huit pays, des élections ou des référendums ont été organisés comme prévu initialement et malgré l'urgence internationale. Parmi ces derniers, on peut citer : les élections municipales en République dominicaine (15 mars 2020) ; les élections législatives en Israël (2 mars 2020) ; les élections municipales en France (15 mars 2020) ; les élections municipales au second tour à Genève, en Suisse (4 avril 2020) uniquement par vote postal et les élections parlementaires en Corée du Sud (15 avril 2020) pour ne citer que quelques exemples.

La prise de décision dans l'un des sens mentionnés ci-dessus implique un certain nombre d'éléments qui doivent être respectés par les autorités. Compte tenu de ce scénario, le document technique de IDEA international sur les [Élections et COVID-19](#), établit l'importance d'évaluer les risques et les implications avant de décider de reporter ou de poursuivre la tenue d'une élection, ainsi que de considérer la portée pour les gouvernements, les organes électoraux et les autorités sanitaires. La prise de décision doit être responsable et informée, en créant des mécanismes qui impliquent à la fois les autorités électorales et de santé publique et en assurant une communication interne et externe efficace.

En ce qui concerne l'évaluation des risques, le document souligne l'importance de : a) ne pas compromettre la confiance dans le processus et les institutions démocratiques, b) ne pas affecter l'équité dans la participation des citoyens en limitant la participation des personnes très vulnérables à l'infection, c) tenir compte de l'équité dans la compétition pour tous les acteurs (gouvernement et opposition), d) inclure une perspective des droits

humains, e) tenir compte des risques financiers, f) tenir compte des risques opérationnels, et g) évaluer les risques juridiques et constitutionnels.

Dans le cas où le processus électoral se poursuivrait, IDEA propose une série de lignes directrices opérationnelles pour le déroulement optimal de la journée, allant du fonctionnement des bureaux de vote à la mise en œuvre de méthodes de vote qui minimisent les contacts directs comme le vote par correspondance ou le vote anticipé, en garantissant une distance saine, en évitant autant que possible la manipulation des pièces d'identité et des titres, et en prévoyant, entre autres, des mesures de protection des fonctionnaires et des citoyens eux-mêmes.

Au milieu de l'incertitude que la pandémie COVID-19 a générée, il est nécessaire de connaître et de respecter les procédures constitutionnelles et juridiques, en accordant une attention particulière aux implications des mesures prises sur la démocratie, l'inclusion, la responsabilité et les droits humains. Faire face à cette crise ne consiste pas à renoncer aux libertés fondamentales, mais à préparer les démocraties à répondre aux demandes des citoyens (Casas-Zamora, 2020).

En conséquence, plus que jamais, la mission de IDEA International de promouvoir la démocratie dans le monde, en tant que facilitateur du développement durable, par le soutien à la construction, au renforcement et à la protection des institutions et processus politiques démocratiques à tous les niveaux, devient essentielle pour assurer que les conséquences de cette pandémie aient le moins d'impact possible sur la protection des droits et libertés des citoyens dans le monde.